



# RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Les Abymes, le Mardi 6 Décembre 2022

La Rectrice de région académique Guadeloupe  
Rectrice d'académie  
Chancelière des Universités  
Directrice Académique des Services de  
l'Éducation Nationale

➤ **Vu** le décret 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) et à la formation professionnelle spécialisée ;

➤ **Vu** l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;

➤ **Vu** l'arrêté du 21 Décembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;

➤ **Vu** la circulaire n°2017-026 du 14 février 2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 :

Une session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) est ouverte au titre de l'année **2023**.

### ARTICLE 2 :

Le registre des inscriptions est ouvert du **vendredi 9 décembre 2022 au lundi 9 janvier 2023, délai de rigueur**.

### ARTICLE 3 :

Les inscriptions seront enregistrées par internet sur le site de l'académie :  
➤ [www.ac-guadeloupe.fr](http://www.ac-guadeloupe.fr), rubrique « Concours / Métiers / Ressources Humaines » - « Concours de recrutements » - « Inscriptions aux concours »

### ARTICLE 4 :

Les pièces justificatives devront être téléversées dans l'espace candidat de l'application **CYCLADES, AU PLUS TARD LE LUNDI 9 JANVIER 2022**.

### ARTICLE 5 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de la Guadeloupe est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Chef de la Division des Examens et Concours

Omer SAPHO  
RECTORAT

